

de main-d'œuvre et qu'ils pouvaient engager tous les ouvriers dont ils avaient besoin.

D. De quand cela date-t-il?—R. Du début de l'année.

D. Depuis lors, bien entendu, la situation a changé du tout au tout.—R. Voilà pourquoi je préfère ne pas citer de noms. Les conditions n'étant plus les mêmes, je suis à peu près sûr que ces industriels modifieront leur attitude lorsqu'ils s'apercevront que la main-d'œuvre spécialisée se fait rare et que nous sommes en mesures de leur rendre de grands services. Je compte que ces messieurs changeront d'avis d'ici deux ou trois mois.

D. Etant donné les changements radicaux apportés au programme de construction navale, le ministère devrait, ce me semble, charger quelqu'un d'organiser ces écoles dès ce mois-ci, car le besoin d'hommes se fera sentir.—R. Notre organisation est toute prête. Le colonel Fairey, qui est chargé de l'application du programme de formation en Colombie-Britannique, collaborera avec plaisir avec les constructeurs navals de la Colombie-Britannique dès que ceux-ci y seront disposés.

*M. Cruickshank:*

D. Les constructeurs navals de la Colombie-Britannique ont-ils refusé leur collaboration?—R. Non, je n'ai pas voulu dire cela. Aux dernières nouvelles, les autorités des chantiers maritimes se croyaient plus en mesure que nous d'exécuter leur propre programme de formation et elles étaient d'avis que le nôtre n'avait aucune valeur pratique pour elles. C'est leur opinion et je ne la combattrai pas.

D. Les syndicats ouvriers de la Colombie-Britannique ont-ils formulé quelques objections?—R. Oui. Ils collaborent avec les employeurs à l'exécution du programme de formation établi par ceux-ci.

D. Ils collaborent avec les employeurs?—R. Oui.

D. Je veux savoir si les syndicats ouvriers se sont opposés à ce que le Gouvernement établisse les écoles de formation dont on a parlé? Autrement dit, ont-ils pratiqué le boycottage afin d'empêcher l'entrée des nouveaux venus dans les rangs des ouvriers de la construction navale?—R. Vous me posez là une question assez épineuse, monsieur.

D. C'est une question extrêmement importante.—R. Oui, en effet. Je dois vous répondre dans la négative, car j'ai consulté les représentants ouvriers et je n'ai pas constaté chez eux le moindre désir de boycotter qui que ce soit. Au contraire, les syndicats désirent admettre dans leurs rangs les ouvriers d'autres métiers et leur fournir l'occasion de se perfectionner dans l'art de la construction navale afin de fournir aux employeurs le nombre d'hommes compétents dont ceux-ci ont besoin.

D. Existe-t-il, au Canada, une rareté de main-d'œuvre spécialisée en construction navale?—R. A mon sens, cette rareté de main-d'œuvre ne fait pas le moindre doute.

*M. Green:*

D. Partout?—R. Oui.

*M. Cruickshank:*

D. La Colombie-Britannique a-t-elle été dotée d'écoles de formation?—R. Les syndicats ouvriers s'occupent de former des ouvriers spécialisés, et les chantiers maritimes font de même.

D. La rareté de la main-d'œuvre existe encore, dites-vous?—R. Oui. Je suis d'avis que cette rareté est générale. Remarquez bien que je ne vise aucun chantier ni aucun programme en particulier. Je m'en tiens aux faits. Le programme actuel de construction navale prévoit la construction d'une centaine de cargos de 9,000 tonnes, entreprise qui nécessitera encore 15,000 hommes. Au début, on n'aurait pu trouver, au Canada, 15,000 ouvriers spécialisés en